



**PRÉFET
DE LA CORRÈZE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°19-2023-086

PUBLIÉ LE 4 JUILLET 2023

Sommaire

Préfecture / Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial / Bureau de la coordination administrative interministérielle / Préfecture / Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial / Bureau de la coordination administrative interministérielle

19-2023-07-03-00005 - Arrêté portant subdélégation de signature de M. William LLISO, directeur départemental de la sécurité publique de la Corrèze (Gestion opérationnelle BOP 176) (2 pages)

Page 3

Préfecture / Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial /
Bureau de la coordination administrative
interministérielle

19-2023-07-03-00005

Arrêté portant subdélégation de signature de M.
William LLISO, directeur départemental de la
sécurité publique de la Corrèze (Gestion
opérationnelle BOP 176)



Service de Gestion Opérationnelle

**Arrêté portant subdélégation de signature
de M. William LLISO,
directeur départemental de la sécurité publique de la Corrèze
(gestion opérationnelle BOP 176).**

Le directeur départemental de la sécurité publique de la Corrèze

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment l'article 34 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, modifié par le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 nommant Madame Salima SAA préfète de la Corrèze ;

Vu l'arrêté DRCPN/ARH/CR/N°654 de monsieur le ministre de l'Intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales en date du 22 mars 2021 nommant monsieur William LLISO, directeur départemental de la sécurité publique de la Corrèze et chef de la circonscription de sécurité publique à Tulle.

Vu l'arrêté préfectoral n°19-2021-04-26-00007 donnant délégation de signature à M. LLISO, commissaire de police, directeur départemental de la sécurité publique de la Corrèze,

Sur proposition de Monsieur William LLISO, directeur départemental de la sécurité publique de la Corrèze :

ARRÊTE

Article 1^{er} : en application de l'article 2 de l'arrêté préfectoral n° 19-2021-04-26-00007, en cas d'absence du directeur départemental de la sécurité publique de la Corrèze, Monsieur William LLISO, subdélégation de signature est donnée à :

à Madame Magaly BLAIN, secrétaire administratif de classe supérieure, cheffe du service de gestion opérationnelle à la direction départementale de la sécurité publique de la Corrèze, pour assurer la continuité du fonctionnement de la DDSP 19 dans la limite de 30 000 € HT sur le budget opérationnel de programme n° 176 police nationale titre 3.

Article 2 : en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Magaly BLAIN, la même subdélégation sera exercée par :

- Monsieur Julien PROVOST, commissaire de police, chef de la circonscription de sécurité publique à Brive-la-Gaillarde,
- Monsieur Laurent MATET, commandant divisionnaire fonctionnel, chef de la circonscription de sécurité publique à Ussel
- Madame Sixtine DEGRANGE, secrétaire administratif de classe normale, chargée de la gestion des ressources budgétaires de la direction départementale de la sécurité publique de la Corrèze.
- Monsieur Fabien TROSTIANSKY, adjoint administratif, chargé de la gestion des ressources budgétaires de la direction départementale de la sécurité publique de la Corrèze.

Article 3 : Monsieur le secrétaire général de la Préfecture de la Corrèze, Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique, Mesdames BLAIN et DEGRANGE, et Messieurs PROVOST, MATET et TROSTIANSKY sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Tulle, le 3 juillet 2023

Pour le préfet et par délégation
Le directeur départemental de la sécurité publique

